



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31567>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-31567**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Nanterre

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Henri WALLON

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique, l'extension et la mise en accessibilité du groupe scolaire Henri WALLON à Nanterre.

Identifiant de la procédure : 9bb9cec7-c0a9-4180-bf22-060338e7dace

Identifiant interne : SCP-MOE-2024-50

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent concours a pour objet de sélectionner une équipe de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du groupe scolaire Henri WALLON. Les candidats admis à concourir (4 maximum) se verront attribuer une prime forfaitaire, après remise des prestations répondant au programme. Toutes les modalités du concours figurent dans le DCE téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Quatre candidats maximum seront admis à présenter une offre/esquisse. Le lauréat du concours sera attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre faisant suite au concours.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Toutes les modalités de la consultation figurent au règlement de concours du dossier téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Chaque équipe (candidature unique ou groupement) doit obligatoirement regrouper les compétences suivantes : 1/Architecte : conception et réalisation d'équipements publics d'ampleur et de complexité similaire ; 2/un ou plusieurs Bureaux d'études Techniques (BET) présentant obligatoirement les compétences suivantes : Développement Durable et Qualité Environnementale, Acoustique, Fondations et Structures, Courants Forts, Courants faibles, Systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (dont Études de systèmes de Gestion Technique), Incendie (dont CSSI catégorie A), Cuisine Collective, Fluides, Génie Climatique et Performance Énergétique (dont études thermiques réglementaires « bâtiment tertiaire » et ACV bâtiments neufs - RE2020 / ou RT 2012 label E+C-); 3/Economiste de la construction (maîtrise des coûts et coût global) ; 4/Paysagiste : conception et réalisation d'espaces extérieurs récréatifs et plantés de groupes scolaires. L'absence de l'une de ces compétences au sein de l'équipe candidate entraînera le rejet de la candidature. L'équipe est conduite par l'Architecte qui, en cas de groupement, en est le Mandataire. Dans ce cas, ce dernier est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Henri WALLON

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique, l'extension et la mise en accessibilité du groupe scolaire Henri WALLON.

Identifiant interne : SCP-MOE-2024-50

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le concours a pour objet de sélectionner une équipe de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'extension, la réhabilitation thermique et la mise en accessibilité du groupe scolaire H. Wallon. Les candidats admis à concourir (4 maximum)

se verront attribuer une prime forfaitaire, après remise des prestations répondant au programme. Toutes les modalités du concours figurent dans le dossier de consultation téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>. AccueilEntreprise. Le lauréat du concours sera attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre faisant suite au concours.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : La mission d'architecture est réservée à un(des) architecte(s) inscrit(s) à l'ordre des architectes ou, pour les candidats étrangers, à un(des) architecte(s) habilité(s) à exercer la profession en France, qui a la responsabilité de l'établissement du projet architectural, objet de la demande de permis de construire.

Description : 1. Qualité des références architecturales et paysagères au regard des projets réalisés ou en cours de réalisation, d'ampleur et de complexité similaire à l'opération (50%) ; 2. Qualité technique des projets réalisés au regard des performances énergétiques et environnementales globales (50%).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Maîtrise de l'énergie et qualité environnementale du bâtiment (40 points) : Maîtrise de l'énergie, Qualité environnementale du bâti (choix de la structure, matériaux, Analyse du Cycle de Vie), Confort thermique, qualité de l'air et gestion de l'eau. 2/ Qualité de l'insertion dans l'environnement urbain et architectural (20 points) : Insertion urbaine, implantation du bâti et traitement des espaces extérieurs, Volumétrie, composition générale, façades. 3/ Qualité fonctionnelle (20 points) : Organisation générale et fonctionnelle, Respect et optimisation des surfaces. 4/ Coût du projet et pérennité des ouvrages (20 points) : Coût d'investissement du projet au regard de l'enveloppe prévisionnelle ; Coûts d'entretien et de fonctionnement ; Pérennité et maintenance des différents ouvrages et espaces extérieurs.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.
AccueilEntreprise,](https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise)

Canal de communication ad hoc :

Nom : Plateforme de dématérialisation des procédures

URL : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Membres à voix délibérative : le Maire, ou son représentant, président du Jury ; les 5 membres issus de la Commission d'appel d'offres ; au moins un tiers de personnalités qualifiées en tant que maîtres d'oeuvre extérieurs à la Ville ; 4 personnalités supplémentaires en raison de leur compétence ou de leur intérêt particulier à participer au concours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : [https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.
AccueilEntreprise](https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 19/04/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Commune de Nanterre

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Nanterre

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Nanterre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Commune de Nanterre

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Nanterre

Organisation qui traite les offres : Commune de Nanterre

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Nanterre

Numéro d'enregistrement : 21920050800014

Adresse postale : SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE 1 PLACE DU 27 MARS 2002

Ville : Nanterre

Code postal : 92014

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Adresse électronique : service.commandepublique@mairie-nanterre.fr

Téléphone : 0147295244

Adresse internet : <http://www.nanterre.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Département : 95000

Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a9795bbd-38b6-4f27-9fdc-82f06c7d0fac - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 15/03/2024 à 12:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024